



ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

UNION EUROPEENNE : LES NOUVELLES DE LA SEMAINE

Jean Pierre VILLAESCUSA

Président de la Commission de l'UE



Une semaine d'actualité

En difficulté, dans votre propre pays ou ailleurs le 112 est le numéro unique d'appel

Les Suisses veulent limiter l'accès de leur territoire aux Européens. Les accords économiques mis en place depuis pourraient être remis en question par Bruxelles. Est-ce une bonne affaire pour la confédération ? La Suisse s'attend au retour de bâton de l'UE. Fabius appelle l'UE à réviser ses relations avec la Suisse

*« **Fuck the EU !** ». Voici ce que l'on peut entendre sur l'enregistrement d'une conversation entre **Victoria Nuland**, la secrétaire d'État adjointe américaine. Bruxelles apprécie.*

***Erasmus** part en Amérique latine. L'aventure continue.*

***François Hollande veut accélérer les négociations commerciales avec les Etats-Unis.** La confiance mutuelle, mieux encore, **une vraie lune de miel** a été mise en scène à la Maison Blanche. L'alliance franco-américaine n'a jamais été aussi forte, a affirmé Barack Obama.*

***Le prix de l'indépendance.** George Osborne : "Si l'Écosse quitte le Royaume-Uni, elle quitte la livre sterling"*

***Qui contrôle le sauvetage de l'euro, les Allemands ou les Européens ?** Pour la première fois, les juges allemands ont demandé leur avis aux juges européens, en posant une question dite préjudicielle.*

JPV

INSTITUTIONS

L'élection par le Parlement Européen du candidat à la Présidence de la Commission proposé par le Conseil Européen.

Le candidat (proposé par le Conseil Européen "en tenant compte des élections au PE"), doit, pour être élu, obtenir le vote favorable de la majorité des députés QUI COMPOSENT l'ASSEMBLEE quel que soit le nombre des voix

13.02.2014

exprimés, c'est à dire le vote POSITIF de 376 parlementaires (moitié plus un sur 751 députés). "Si ce candidat ne recueille pas la majorité, le Conseil Européen, statuant à la majorité qualifiée, propose, dans un délai d'un mois, un nouveau candidat, qui est élu par le PE selon la même procédure" (art 17, 7 du TUE).

*Précision apportée par **Gérard Bokanovsky**. Bruxelles*

L'Allemagne renvoie la question de la BCE devant la Cour européenne

La Cour de Karlsruhe a refusé de rendre un arrêt sur la question de savoir **si le programme de rachat d'obligations de la BCE était conforme aux droits de l'Union**. L'objectif de ce programme était de calmer les marchés de l'euro en 2012. Au lieu de cela, la Cour a annoncé le 7 février dernier qu'elle s'en référerait à la Cour de justice de l'Union européenne en vue de lui poser plusieurs questions.

La Cour constitutionnelle fédérale est actuellement d'avis que ces dispositions légales de l'UE ont été violées, que le programme lié à l'OMT ne dépend pas du mandat attribué à la BCE et par conséquent était illégal selon la législation européenne (**OMT : opération monétaire sur titre**)

COMMISSION/CONSEILS

La liste des prétendants à la présidence de la Commission se resserre à droite

Le premier ministre finlandais, **Jyrki Katainen**, ne sera pas candidat à la succession de José Manuel Barroso. Mais à droite, la course des candidats à la présidence de la Commission reste ouverte.

Pressenti comme candidat potentiel, notamment par le président du PPE, **Joseph Daul**, ce dernier ne se présenterait finalement pas pour devenir le candidat du parti, a déclaré Pasi Rajala, son conseiller spécial en affaires européennes.

Le PPE organisera un congrès à Dublin les 6 et 7 mars pour désigner leur candidat à la présidence de la Commission, une fois que les élections européennes en mai seront passées.

L'UE lance un ultimatum aux États-Unis sur les visas

La Commission européenne presse les États-Unis de lever les obligations de visa pour 5 États membres. **L'exécutif européen pourrait mettre l'exemption de visa pour les diplomates américains dans la balance.**

La Roumanie, la Bulgarie, la Pologne, Chypre et le Croatie doivent toujours faire la demande d'un visa pour se rendre aux États-Unis, au Canada et en Australie, à l'inverse du reste des États membres de l'UE qui en sont dispensés.

Pour en savoir plus Un règlement, en vigueur depuis le 20 décembre 2013, impose aux pays de l'Union d'agir de concert sur la question des visas. Notamment pour les cas de pays tiers qui soumettent une différence de traitement aux citoyens européens selon leur pays d'origine.

Si d'ici six mois, la question n'est pas réglée, l'UE pourrait introduire une obligation de visas aux diplomates américains, a prévenu la Commission

Le Canada exige des visas pour les citoyens bulgares et roumains, tandis que l'Australie applique en théorie un système unifié d'obligation de visas pour tous les pays européens

Selon le nouveau règlement, la Commission peut temporairement suspendre l'exemption de visa pour des pays tiers, dont les Etats unis, si ces derniers n'ont pas levé l'obligation de visa dans les six mois.

PARLEMENT

Alerte aux conflits d'intérêt au Parlement européen

Le Comité consultatif du Parlement européen s'apprête à adopter des pénalités pour la première fois envers des eurodéputés.

En commençant par remonter les bretelles à **sept députés européens qui aiment voyager**. Leur cas devait être examiné durant la prochaine réunion du comité consultatif, mardi 11 février.

Voyages organisés: les députés renforcent les droits des consommateurs

Les voyageurs devraient bénéficier d'une aide pour **rentrer chez eux si leur agence de voyage fait faillite** pendant leurs vacances à l'étranger et **les voyageurs en difficulté devraient également pouvoir être aidés**, selon de nouvelles dispositions adoptées par la commission du marché intérieur ce mardi. Les députés soulignent par ailleurs que les organisateurs ne devraient pas être autorisés à modifier les horaires de vol ou les prix de manière significative après la conclusion d'une vente.

Le président du Parlement européen s'attire les foudres de la Knesset

Après une brève rencontre avec le Président Shimon Perez, Martin Schulz s'est adressé aux députés de l'État hébreu, mercredi à Jérusalem.

Il a défendu la solution d'un plan de paix basé sur deux États viables au Proche-Orient. **Puis il explique qu'un "jeune Palestinien" lui a demandé pourquoi les Israéliens recevaient quatre fois plus d'eau par personne que les Palestiniens**. Les députés du parti d'extrême-droite Foyer juif ont manifesté leur réprobation. Après avoir démenti, le chef du gouvernement israélien s'est insurgé contre les propos de Martin Schulz.

ETATS MEMBRES

Allemagne

Berlin veut légiférer sur les œuvres spoliées par les nazis

Ebranlée par la révélation de la découverte d'un "trésor nazi", l'Allemagne souhaite se doter d'une loi facilitant la restitution d'œuvres d'art volées sous le IIIème Reich pour que justice soit rendue, presque 70 ans après la fin de la guerre.

Pour en savoir plus Ce projet de loi dont la discussion doit commencer vendredi a été élaboré après l'annonce en novembre de la découverte de 1.406 œuvres, en partie probablement issues de pillages nazis chez des juifs, au domicile d'un octogénaire, **Cornelius Gurlitt**, à Munich (Bavière, sud). Et l'affaire est loin d'être terminée puisque mardi encore, était annoncée la découverte de **60 œuvres, dont des Monet, Manet et Renoir dans la maison de Salzburg** de M. Gurlitt, fils d'un marchand d'art au passé trouble sous le Troisième Reich.

Il propose notamment d'abolir la prescription de 30 ans au-delà de laquelle la propriété d'une oeuvre d'art ne peut plus être contestée, si le détenteur est considéré comme de "mauvaise foi", c'est-à-dire s'il connaissait la provenance de l'objet au moment de son acquisition.

Belgique

La *Belgique* devient ce jeudi le deuxième pays au monde, après les Pays-Bas, à autoriser sous de strictes conditions **l'euthanasie pour les mineurs**.

Le pays dispose depuis 2002 d'une loi sur l'euthanasie qui concerne des personnes majeures et conscientes formulant une demande « *volontaire, réfléchie et répétée* » examinée par trois médecins. Les auteurs du texte soumis au vote parlementaire estiment eux que la décision de fin de vie, « *acte d'humanité posé en dernier recours* », doit être aussi accessible aux mineurs, à condition qu'ils jouissent d'une capacité de discernement, évaluée par un psychologue ou un pédopsychiatre.

Espagne

La naturalisation des descendants de juifs expulsés d'Espagne

L'annonce, vendredi, d'un projet de loi permettant aux descendants de juifs espagnols expulsés par les rois catholiques au Moyen-Age d'acquérir la nationalité espagnole suscite l'enthousiasme en Israël.

Pour en savoir plus Le projet de loi vise à **modifier le Code civil pour faciliter l'obtention de la nationalité espagnole**, quel que soit le pays d'origine, dès lors que la personne peut prouver qu'elle est issue de la communauté séfarade, notamment par un certificat de l'Etat civil ou d'un rabbin.

Le fait d'être séfarade est reconnu comme "circonstance exceptionnelle de lien avec l'Espagne" qui donne droit à une naturalisation. Il suffira de prouver son lien avec la péninsule ibérique via la langue, le nom et la culture. **Toute personne concernée pourra conserver sa nationalité d'origine** alors qu'une loi précédente demandait aux personnes originaires de certains pays d'y renoncer.

Echec d'une motion contre le projet sur l'avortement Le Parti socialiste espagnol (PSOE) n'est pas parvenu à faire obstacle au projet de loi controversé limitant le droit à l'avortement, à l'origine de vastes manifestations et d'une fronde au sein du Parti populaire (PP).

France

De nouvelles centrales nucléaires seront(seraient) inévitables pour remplacer les infrastructures existantes, car l'atome conservera une part importante de la production électrique française, a indiqué jeudi le PDG d'EDF, **Henri Proglio**.

Grande bretabne

Un ministre démissionne pour son employée irrégulière

Le ministre britannique de l'Immigration, Mark Harper, a démissionné ce samedi car il employait une femme de ménage en situation irrégulière. Mark Harper pilotait le projet de loi de durcissement des conditions d'accueil au Royaume-Uni

Londres menace l'Ecosse de rupture monétaire

Le ministre des finances britannique, George Osborne, affichera« probablement » son opposition à une union monétaire avec une Ecosse indépendante, à sept mois du référendum, de quoi accroître la pression sur le gouvernement indépendantiste écossais, partisan de l'union monétaire.

Equality!

Plus de 200 familles aristocratiques anglaises ont signé une pétition pour faire changer les règles de succession dans la noblesse. Ces gens de bonnes familles en ont ras le bol de voir leur biens et fortune récupérés par de lointains cousins, parfois inconnus, uniquement parce que leurs enfants en ligne direct sont des filles. La Cour européenne des Droits de l'Homme pourrait cette affaire. Comme le dit **le Figaro** : "**L'aristocratie britannique sauvée par des institutions européennes**"

Grèce

La Grèce n'a «pas besoin d'un troisième plan d'aide»

Face à un électorat majoritairement très remonté, le gouvernement grec répète ne pas avoir besoin d'une nouvelle aide. Athènes rejette ainsi tout nouveau «memorandum» sur un soutien financier mais demande l'allègement du poids de sa dette, en vertu d'engagements pris par ses partenaires européens en 2012.

République Tchèque

Plus de 600 000 chômeurs en République tchèque, un record

Le taux de chômage en République tchèque a atteint un record historique de 8,6%. Près de 630 000 personnes étaient sans emploi à la fin du mois de janvier, soit 32 000 de plus qu'au mois de décembre et 44 000 de plus par rapport à la même période l'année dernière.

ECONOMIE/FINANCE

Les Medef allemands et français font cause commune

La principale organisation patronale française, le Medef, et son homologue allemand, la fédération de l'industrie, la BDI se mettent avec entrain à la mode franco-allemande.

Les patrons des deux organisations Pierre Gattaz et Ulrich Grillo se sont rencontrés à Paris le 5 février pour lancer un appel commun à leurs gouvernements respectifs en faveur de la compétitivité des entreprises et de l'emploi en Europe, relançant ainsi **le comité de pilotage franco-allemand** que les deux hommes avaient amorcé en juillet dernier.

RELATIONS EXTERIEURES/ ETATS HORS DE L'UE 28

Les Suisses ont approuvé à 50,3% la fin de l'immigration de masse

Le gouvernement va mettre en œuvre rapidement le texte du référendum

Les "citoyens suisses ont accepté l'initiative populaire "contre l'immigration de masse" et se sont donc prononcés pour un changement de système dans la politique suisse d'immigration" **Un acquis depuis 15 ans.**

Le texte "prévoit de limiter l'immigration par des plafonds et des contingents, et **le Conseil fédéral va engager sans délai les travaux pour mettre en œuvre la décision du peuple"**

Réactions Le vote suisse pose des "problèmes considérables", a indiqué lundi le porte-parole de la chancelière allemande Angela Merkel.

Effet » guillotine » La Commission européenne a dit « regretter » que le « oui » aux quotas l'ait emporté. « Ceci va à l'encontre du principe de libre circulation des personnes entre l'Union européenne et la Suisse

Cette décision risque d'avoir des conséquences sur les relations entre l'Union européenne et la Suisse. L'accord de libre-circulation signé en 1999 entre la Suisse et le reste de l'Europe devrait tomber en désuétude.

Tous les autres accords bilatéraux conclus et en débat doivent en toute vraisemblance tomber

Le ministre des Affaires Etrangères français, **Laurent Fabius**, a condamné ce choix lundi 10 février.

«**C'est un vote préoccupant parce qu'il signifie que la Suisse veut se replier sur elle-même** (...) et c'est paradoxal car la Suisse fait 60% de son commerce extérieur avec l'Union européenne», a souligné le ministre des Affaires étrangères sur RTL. «On va revoir nos relations avec la Suisse» a-t-il encore promis.

« **Le message de la Suisse est aussi clair qu'inacceptable : « L'argent des européens, oui, mais les Européens, non »**, estime **Sylvie Guillaume**, eurodéputée PS.

Pour le journal espagnol "**El Pais**", la victoire des opposants à l'immigration de masse en Suisse aura des conséquences pour tout le monde en Europe". "Non seulement cela remet en question l'accord sur la libre circulation des personnes établi avec l'UE, mais **cela reflète aussi l'agitation populiste et xénophobe parcourant le Vieux Continent** moins de trois mois avec les élections européennes". "**Il s'agit là du pire résultat possible pour la majorité des hommes politiques et les entreprises suisses**".

Les frontaliers inquiets. Une partie de la population française peut déjà s'inquiéter du choix de son voisin. En effet, nombreux sont les frontaliers et les résidents français – environ 300 000– qui sont concernés par la décision entérinée par les résultats du référendum de dimanche

Crise ukrainienne

Dimanche Les unités antiterroristes placées en état d'alerte

Les unités antiterroristes ont été placées en état d'alerte dimanche à la suite de menaces contre des installations sensibles, notamment des centrales nucléaires, des aéroports, des oléoducs, des gazoducs, des gares routières et ferroviaires.

Mercredi. Le maire de Kiev amnistié après des violences policières. Dans le même temps, la répression contre les manifestants en Ukraine est dénoncée par les défenseurs des droits de l'homme. **Amnesty International** a ainsi

13.02.2014

lancé, mardi 11 février, une campagne contre « *l'impunité policière* » en Ukraine.

Partenariat transatlantique

L'accord commercial UE-Canada ouvre la porte à des poursuites judiciaires

Les multinationales pourront intenter des procès à un État membre si ce dernier promulguait de nouvelles lois sur l'environnement allant à l'encontre des « attentes légitimes » des entreprises, selon un chapitre de l'accord commercial entre l'UE et le Canada signé en novembre dernier.

Le président français en visite aux Etats Unis

Le partenariat entre la France et les Etats-Unis est «un modèle», selon Hollande et Obama

Les deux leaders estiment que c'est l'Afrique qui est probablement le théâtre «le plus visible» du «nouveau partenariat».

Par ailleurs, ils lancent un appel commun à un accord ambitieux sur le climat

France et États-Unis pensent représenter deux pays qui ont vocation à **peser sur le destin du monde**, selon l'expression de François Hollande. Barack Obama a remercié la France, pour avoir pris **l'initiative sur des terrains tels que le Mali**. Illustration de la lutte contre le terrorisme, préoccupation de premier plan, partagée par Washington et Paris.

Sur la Syrie, François Hollande a évoqué une vision commune, un but partagé, loin des dysfonctionnements diplomatiques apparents sur la stratégie à mettre en œuvre pour contraindre le régime de Damas à plier.

*En fait, les journalistes avaient mal compris, la France n'a pas été gênée par le pas en arrière de l'administration américaine concernant une intervention militaire !!!! **RFI**.*

L'UE fait un pas vers la normalisation de ses relations avec Cuba

Après plus de dix ans de gel, les pays de l'Union européenne ont approuvé lundi le processus visant à normaliser leurs relations avec Cuba. Les 28 entendent ainsi encourager La Havane à poursuivre les réformes dans le domaine des droits de l'homme.

Bruxelles salue la Tunisie et s'inquiète pour l'Égypte

Les ministres européens des Affaires étrangères ont félicité la Tunisie le 10 février dernier pour l'adoption de sa nouvelle constitution démocratique. En revanche, la déception est grande pour ce qui est de l'Égypte, où le taux de participation au référendum constitutionnel a été particulièrement bas.

ENERGIE/ENVIRONNEMENT

Le propane non inflammable remet le gaz de schiste en selle

Alors que la Commission européenne a publié fin janvier ses recommandations pour l'exploitation du gaz de schiste, **l'exploitation de ces hydrocarbures demeure interdite en France. Pour l'instant.** Car le débat est relancé. Le ministre du Redressement productif, **Arnaud Montebourg, est ouvertement pour.**

La France s'intéresse maintenant à **une technique d'extraction du gaz de schiste au propane non inflammable.** Une technique qui fait des adeptes sans avoir fait ses preuves.

L'interdiction d'un maïs OGM échoue faute de consensus entre les Etats membres

Divisés sur les OGM, les États membres de l'UE n'ont pas trouvé de consensus pour bloquer l'autorisation d'un nouveau type de maïs génétiquement modifié en UE. La décision finale revient maintenant à la Commission européenne. Mercredi, **l'appel de la dernière chance** de douze Etats anti-OGM risque de rester sans suite. **Le groupe des Verts au Parlement européen menace de déposer une motion de censure** contre la Commission européenne.

Ce sont 19 États, dont la France, qui se sont opposés lors d'un vote à l'approbation du maïs transgénique Pioneer TC 1507, un produit fabriqué conjointement par les groupes américains DuPont et Dow Chemical qui résiste aux insectes.

Une mobilisation insuffisante puisque le vote n'a pas permis de dégager une majorité qualifiée pour un rejet définitif de ce nouvel OGM.

Avec **cinq États en faveur de l'approbation** du maïs OGM et quatre abstentions, la division des États membres sur le dossier renvoie la balle dans le camp de la Commission européenne.

SOCIAL/PRACTIQUE

Erasmus part en Amérique latine

Erasmus s'étend au-delà des océans. Les citoyens d'Amérique latine seront à présent éligibles pour ces bourses dont le nombre progresse aussi. Il comprend désormais 25 000 subventions de deux ans, 15 000 bourses de doctorat pour une période trois ans, ainsi que des financements pour des bourses de plus courte durée.

L'Amérique latine faisait déjà partie de certains volets du programme. Au cours de la dernière décennie, plus de 8 000 étudiants et membres du personnel ont effectué des échanges au sein des institutions européennes. Grâce à cet élargissement, les citoyens d'Amérique latine ont dorénavant la possibilité de postuler pour au moins 40 000 bourses chaque année.

Quelque 33 pays participent actuellement au programme Erasmus : les 28 États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et la Turquie

Les villes d'Europe profitent de la libre circulation des travailleurs

Une étude indépendante publiée par la Commission évalue les bénéfices qu'apportent les travailleurs issus d'autres États membres à leur ville d'accueil.

Les citoyens européens migrent en règle générale vers un autre pays européen pour des raisons professionnelles, et non pour faire du « tourisme social »,

Les conclusions de l'étude sont les suivantes :

– **Les citoyens de l'UE se déplacent principalement pour trouver un emploi** et sont souvent plus jeunes et actifs économiquement que la population locale des villes étudiées ;

– L'afflux de citoyens de l'Union jeunes et en âge de travailler dans les villes sélectionnées permet de mieux **faire face au défi démographique du vieillissement de la population** et à la diminution de la population active ;

– Ils aident également à combler le manque de main-d'œuvre sur le marché du travail, soit en acceptant principalement des emplois peu qualifiés (Turin et Hambourg), soit en contribuant à la croissance de nouveaux secteurs (les TIC à Dublin, par exemple), soit encore en aidant au lancement de nouvelles entreprises (à Turin ou Hambourg).

L'étude met également en évidence les défis suivants :

– Les citoyens qui pratiquent la mobilité sont plus susceptibles d'être surqualifiés que les nationaux (ils acceptent des emplois en deçà de leur qualification), ce qui pourrait se traduire par un galvaudage de compétences empêchant de tirer le meilleur parti de la mobilité intracommunautaire ;

– Des différences de salaires ont parfois été constatées entre nationaux et citoyens de l'Union qui pratiquent la mobilité (le plus souvent en défaveur de ces derniers), les cas relevés étant cependant peu nombreux ;

– Bien qu'ils travaillent et paient des impôts, les citoyens qui pratiquent la mobilité sont parfois désavantagés en matière de logement et de scolarisation des enfants.

– Le rapport fait cependant l'impasse sur l'impact sur les nouveaux États membres de l'UE, dont un grand nombre de travailleurs partent massivement vers les anciens États membres de l'UE, plus prospères.

BREVES

Le 112 ? « Connais pas » répondent les européens

Les gouvernements nationaux ont fait peu d'effort pour vulgariser l'utilisation du 112. Environ 60 % des Européens ne connaissent pas le numéro d'urgence identique dans les 28 pays

La Commission renonce à son enquête sur Google

Bruxelles met fin à une enquête de longue haleine sur Google pour abus de position dominante. Une décision mal perçue en France, comme chez les concurrents de Google

Bosnie: après les émeutes, les tensions demeurent

Des manifestations limitées ont eu lieu ce samedi 8 février en Bosnie, après la journée de violences et l'incendie de bâtiments officiels, la veille. Le mouvement de contestation a diminué en ampleur, mais les manifestants parlent tous de continuer leur mobilisation.

Espagne: Juan Carlos dans l'œil du cyclone

L'infante Cristina, fille cadette du roi Juan Carlos d'Espagne, a répondu ce samedi 8 février à Palma de Majorque aux questions du juge Castro, qui la soupçonne d'avoir aidé son mari à détourner plus de 6 millions d'euros d'argent public.

Eurostat : Marie Bohatá va quitter ses fonctions de directrice adjointe, Jan Fischer pourrait la remplacer

Après environ dix ans de loyaux services, Marie Bohatá une des fonctionnaires les plus hautes placées au sein de l'Union européenne, va quitter son poste de directrice adjointe de l'agence européenne de statistiques Eurostat cet été. L'ancien ministre des Finances tchèque Jan Fischer, qui pourrait obtenir son poste au sein d'Eurostat, qui est donc la direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire.

Norvège: La droite réclame un référendum sur l'immigration

Une proposition qui rebondit sur le vote suisse dimanche pour le rétablissement de quotas et de contingents pour les étrangers.

Émeutes place Taksim : une étudiante française porte plainte contre Ankara

13.02.2014

Elisa Couvert, une étudiante française, porte plainte contre le gouvernement turc pour l'arrestation arbitraire, lors des émeutes de juin dernier, et les conditions de détention difficiles dont elle a été victime

Discrimination : la compagnie EasyJet condamnée en appel

Une passagère en fauteuil roulant avait été débarquée d'un vol Paris-Nice d'EasyJet, en 2010, parce qu'elle voyageait seule. Selon la justice, il s'agit d'une discrimination et la compagnie aérienne à bas coûts a été condamnée mardi par la cour d'appel de Paris à 50.000 euros d'amende

MEDIAS EUROPEENS

Ce que le vote suisse va changer concrètement pour les Européens *La Tribune*

Berne affirme ne pas devoir dénoncer l'accord de libre circulation avec l'UE

Et maintenant ? Au lendemain du « oui » suisse à la votation « contre l'immigration de masse », le Conseil fédéral (gouvernement) suisse va devoir ouvrir de très délicates négociations avec Bruxelles.

Le contenu de l'initiative adoptée

Pour comprendre ce qui va se passer, il faut observer de près le texte de l'initiative adoptée. Cette dernière prévoit l'ajout de deux articles à la Constitution fédérale. **Le premier, l'article 121-a, indique la Suisse « gère de manière autonome l'immigration des étrangers. »** En conséquence, des « **plafonds et contingents annuels** » doivent être établis tant pour le séjour des étrangers en Suisse que pour les étrangers exerçant une activité lucrative, **y compris les frontaliers.** Dans ce dernier cas, **ces quotas doivent être pris « en fonction des intérêts économiques de la Suisse et dans le respect du principe de préférence nationale. »** Ce dernier principe est donc désormais inscrit dans la constitution fédérale. Le nouvel article précise que les « **critères déterminants pour l'octroi d'autorisations de séjour** » sont, « **la demande d'un employeur, la capacité d'intégration et une source de revenu suffisante.** »

De son côté, le nouvel article 197-9 donne **trois ans pour la renégociation des traités contraires à l'article 121-a.** Si les lois d'applications ne sont pas approuvées d'ici là, le Conseil fédéral prendra les dispositions d'application par ordonnances. Par ailleurs, « **aucun traité international contraire à ces dispositions ne sera conclu** » à partir de la date d'adoption de l'initiative.

Berne veut se hâter lentement

A Berne, le Conseil fédéral indique donc qu'il a chargé l'office des migrations de faire des propositions. Sa situation est évidemment délicate. Opposé officiellement à l'initiative, le voilà chargé de son exécution. On imagine sans doute qu'il ne va se hâter que « lentement » et c'est du reste pourquoi les partis favorables à l'initiative comme l'UDC ou la Lega dei Ticinesi ont demandé **la mise en place « immédiate » de quotas**. Mais au siège du gouvernement, on ne donne comme calendrier qu'un projet de loi pour la fin de cette année « *afin que le délai de trois ans puisse être respecté.* » « **En attendant, les dispositions actuelles restent en vigueur** », précise-t-on à Berne.

Ce qu'il faudra renégocier

A Berne, on indique que, sauf dénonciation de la part de ses partenaires, les accords Schengen qui sont entrés en vigueur en 2008 en Suisse ne seront pas remis en cause. De même, le Conseil fédéral estime qu'il n'y a pas lieu de dénoncer le traité de libre-circulation avec l'Union européenne. Il faut, selon lui, « *le renégocier.* » Mais pour négocier, il faut être deux. L'UE va-t-elle accepter de renégocier un traité de « libre circulation » avec un pays qui pratiquera des quotas d'immigration et la « préférence nationale », autrement dit avec un pays qui refuse la « libre circulation » ? C'est la grande question à laquelle, il faut bien l'avouer, il n'y a pas de réponse pour le moment.

Le risque de la « clause guillotine »

La question est encore plus délicate que **l'accord de libre-circulation est inclus dans un « paquet », le traité bilatéral I conclu en 1999**. Ce traité regroupe sept accords qui sont liés entre elles par une « clause guillotine » qui conduit à l'annulation de l'ensemble du paquet si un seul des accords est dénoncé par l'UE ou par la Suisse. Or, parmi les six autres accords, il en est qui sont importants pour la Suisse : l'ouverture des marchés publics, des transports ou de l'agriculture, mais aussi la levée des « *obstacles techniques au commerce* », autrement dit l'ouverture réelle des marchés européens aux entreprises suisses. Pour un pays fortement exportateur comme la Confédération, c'est un enjeu majeur.

Colère en Europe

On voit que le Conseil fédéral va devoir marcher sur des œufs. **Les nouveaux articles de la constitution remettent en cause l'accord de libre-circulation**. Si on applique des règles de quotas et de discrimination vis-à-vis des ressortissants de l'UE, cet accord sera de facto dénoncé. Et l'ensemble du bilatéral I avec. Quelle voie moyenne trouver ? Rien de moins aisé. **D'autant que les pays frontaliers de la Suisse vont chercher à défendre les intérêts de leurs nationaux qui travaillent dans la Confédération**. Pour la France ou l'Italie, il s'agit de préserver des emplois

13.02.2014

et des ressources indispensables aujourd'hui. A Paris, le ministre délégué aux affaires européennes Thierry Repentin évoque la remise en cause de l'ensemble du paquet. A Rome, la ministre des Affaires étrangères Emma Bonino s'est élevée contre **la tentation de ravalier les frontaliers au rang de « clandestins. »** Les ministres belges et luxembourgeois ont également menacé Berne de mettre fin à l'accès libre des entreprises suisses au marché de l'UE.

La Suisse a perdu l'initiative

Bref, c'est un véritable casse-tête pour le gouvernement helvétique qui s'ouvre car **la Suisse a perdu l'initiative vis-à-vis de l'UE qui seule, devra définir sa relation avec Berne en acceptant ou non les nouvelles conditions.** « *La Suisse a voulu stopper l'immigration et elle s'est expulsée elle-même de l'Europe, quitte à ce que ce soit à l'Union européenne elle-même de décider de l'avenir de ses relations avec la Suisse* »,

Autres écueils

Mais les difficultés ne s'arrêtent pas là.

En théorie, le rejet du regroupement familial et l'instauration de quotas en matière de droit d'asile devrait conduire la Suisse à renégocier la convention de Genève ou la convention européenne des droits de l'homme ? Ce sera difficile... Sans compter la question des droits acquis. Aujourd'hui, le Conseil fédéral indique que la situation des étrangers établis en Suisse à ce jour ne sera pas modifiée compte tenu des droits acquis protégés par l'article 23 de l'actuel accord de libre circulation. Mais en ira-t-il autrement des frontaliers ? Et ces « droits acquis » concerneront-ils les étrangers sans emploi ou qui arriverait après la loi d'application sur le marché du travail ? Tout ceci est très flou et le Conseil fédéral devra avancer entre deux écueils : le non respect de la votation du 9 février et les intérêts économiques et diplomatiques de la Suisse.

Merci de bien vouloir signaler toute erreur d'envoi ou demande de désabonnement, par mail, à : jp.villaescusa@assemblee-afe.fr